

Qu'est-ce qu'un ménage résilient ?

Concepts, méthodes, illustrations

Benoît LALLAU et Isabelle DROY

Janvier 2014

Ce chapitre se fonde sur un constat : nombre d'analyses et de pratiques humanitaires et de développement se conçoivent à l'échelle du ménage, un ménage dont il est désormais de plus en plus question d'appuyer les capacités de résilience face aux chocs. Nous souhaitons donc analyser la signification et la portée de cette notion de résilience à une telle échelle : qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Plus précisément, cette analyse se décline en trois questions. Quoi, tout d'abord ? De quoi parle-t-on lorsque l'on étudie la résilience d'un ménage ? Quand, ensuite ? Quand peut-on dire qu'un ménage est résilient, et comment peut-on la mettre en évidence ? Qui, enfin ? Faut-il entrer au sein du ménage, en prenant en compte les inégalités intrafamiliales, notamment celles de genre, tout en envisageant une échelle plus large, agrégeant les situations particulières ?

Ces trois questions structurent le présent chapitre. Une première section pose les fondements conceptuels de notre approche. Une deuxième aborde les aspects méthodologiques, ceux d'une mise en évidence concrète de la résilience. La troisième interroge les liens entre résilience et soutenabilité, en se fondant sur cette échelle du ménage et en la dépassant. Nous nous fondons sur des travaux menés dans des zones rurales de République Centrafricaine, du Niger, de Madagascar et du Kenya.

Analyser la résilience des ménages : fondements et définitions

L'abondance de la littérature usant de la notion de résilience et l'imprécision de son emploi conduit certains analystes à la considérer comme la nouvelle « notion éponge » des humanitaires et des développeurs. La première exigence pour un usage, sinon indiscutable tout au moins défendable, à l'échelle du ménage est donc celle de la clarté conceptuelle. Un tel effort de clarté passe par une exploration des fondements de son usage dans les sciences sociales, par des définitions précises, et par une réflexion sur les variables d'état.

Les fondements d'une analyse de la résilience des ménages

L'étude de la résilience du ménage a plusieurs fondements, à la croisée de trois champs disciplinaires, la psychologie, la sociologie et l'économie, se concentrant tantôt sur l'individu tantôt sur cette première entité collective que constitue le ménage. C'est au sein de la psychologie que la notion de résilience a d'abord été appliquée aux individus, comme capacité à rebondir suite à un évènement ou une succession d'évènements négatifs, voire traumatisants, tel un conflit armé, le décès d'un proche, une maltraitance, etc. Les enfants et adolescents sont prioritairement concernés par ces travaux (Luthar, 2006), depuis les travaux fondateurs de Werner (1992) aux îles Hawaï jusqu'aux très médiatisés ouvrages du pédopsychiatre Cyrulnik (1999). Trois points sont particulièrement en débat au sein de ces travaux, qui font écho à nos propres réflexions. Tout d'abord, il y a celui d'une prédisposition à la résilience du fait de caractéristiques personnelles, ou, au contraire, des facteurs ou « tuteurs » (Koffi, 2010) de résilience. Ensuite, il y a celui du type de trauma impliquant la résilience, entre choc brutal et situation adverse plus continue, telle une enfance pauvre (Rutter, 1998). Enfin, il y a celui des critères et de son horizon d'évaluation, Tisseron, par exemple, considérant la résilience comme « processus complexe jamais achevé », dont on ne ressort jamais inchangé (Tisseron, 2007).

Un autre fondement est fourni par la sociologie de l'action, plus précisément de l'action face à l'épreuve, entendue comme défi que les individus sont contraints d'affronter. Le biologiste Laborit (1976) pose clairement le problème : « confronté à une épreuve, l'homme ne dispose que de trois choix : combattre, ne rien faire ou fuir ». Cette alternative se retrouve dans la typologie que Bajoit (1988) propose, prolongeant les travaux de Hirschmann (1972) sur les réactions au mécontentement : *voice* (protester), *exit* (partir), *loyalty* (se soumettre), et ajoute Bajoit, *apathy* (résignation passive). Giddens (1987) et Long (2001), tout en reconnaissant le poids des structures, demeurent quant à eux optimistes concernant les possibilités de l'action, l'individu pouvant par son action réfléchie composer avec les aléas ; avec le risque, qui va nourrir les critiques de la résilience et de son usage, de considérer une espèce de « héros » toujours capable d'affronter l'adversité, au sein d'un système qui n'a pas à être changé (Thomas, 2008).

Au sein de l'économie, c'est l'approche des capacités qui peut fonder l'analyse de la résilience individuelle. Les capacités représentent « l'ensemble des modes de fonctionnement humain qui sont potentiellement accessibles à une personne, qu'elle les exerce ou non » (Sen, 1992), c'est-à-dire ses libertés réelles. Elles découlent de la conversion de ses potentialités (différentes dotations en capital), via les opportunités (marchandes et non marchandes) qu'elle parvient à saisir au cours de son existence. Potentialités et opportunités déterminent donc l'ampleur des possibilités d'être et d'agir accessibles à la personne, dont sa capacité à affronter les risques encourus. En se centrant sur la capacité d'action de l'individu face aux risques plutôt que sur sa vulnérabilité, certains tenants de l'approche définissent l'individu résilient comme « un individu conscient des risques qu'il encourt et de ses possibilités d'agir sur ses potentialités dans le cadre de stratégies préventives et offensives » (Rousseau, 2005).

Lorsque l'échelle, tout en demeurant « microéconomique », est élargie au ménage, deux approches peuvent être évoquées. La première est l'analyse microéconomique de la vulnérabilité, extension de l'étude de la pauvreté dans une perspective dynamique. La vulnérabilité y est considérée comme une menace pesant sur le ménage, celle de tomber - ou de retomber - dans une situation de pauvreté (Dercon, 2006). Au-delà de ce point de départ

commun, de nombreuses nuances peuvent toutefois être trouvées au sein de l'abondante littérature récente, entre approches unidimensionnelles, rendant compte des évolutions autour d'un seuil de pauvreté monétaire, et multidimensionnelles, souvent basées sur les stratégies de détention d'actifs (Carter et Barrett, 2006). Cette importance accordée aux actifs constitue un élément clé de l'approche des *livelihoods*, ou moyens d'existence, qui va précisément s'attacher à comprendre comment les ménages développent (ou pas) leurs moyens et, partant, leurs conditions d'existence. Les moyens d'existence sont ainsi définis : « A livelihood comprises the capabilities, assets (stores, resources, claims and access) and activities required for a means of living » (Chambers et Conway, 1991) ; ils sont considérés comme durables lorsque les systèmes d'activités permettent d'assurer les différentes dimensions de la durabilité (économique, sociale et environnementale) et de limiter la vulnérabilité des ménages. Cette approche inspire largement l'analyse économique du ménage (*Household Economy Analysis* ou HEA), très usitée par les humanitaires lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact d'un choc, les appuis nécessaires et l'efficacité de ces derniers (Boudreau *et al.*, 2008). Du fait de l'engouement actuel pour la résilience, qui en fait un mot-clé obligé de toute *concept note*, cette HEA est désormais aussi mobilisée par les évaluateurs humanitaires pour mettre en évidence les clés de ce qui était jusqu'alors appelé le « relèvement ».

Le ménage face à l'adversité

Qu'est-ce qu'un ménage ? Il est souvent considéré comme l'entité collective minimale, structurant le quotidien des pratiques, induisant un vivre ensemble au moins durant une partie de l'année, persistant dans le temps, et portant une majeure partie des pratiques de gestion des risques. C'est l'échelle qui est considérée par les développeurs et humanitaires comme la plus pertinente et la plus opératoire pour étudier les pratiques des populations pauvres, qui dissocient peu activités productives et vie de famille (Alinovi *et al.*, 2009). Cependant, cette notion de ménage recouvre des réalités très différentes en fonction des sociétés et des organisations familiales. Les travaux du groupe Amira (Amélioration des méthodes d'investigation en milieux informels et ruraux d'Afrique, Asie et Amérique latine, INSEE-ORSTOM) durant les années 1970 ont mis en évidence le danger à transposer dans les enquêtes ouest-africaines le modèle simplifié d'une exploitation familiale qui serait conduite par un ménage, formé d'un homme chef de famille, d'une épouse, d'enfants voire des collatéraux, avec la mise en commun des ressources (Gastellu, 1980) (encadré 1).

Encadré 1. Le ménage ouest-africain

Bien souvent, en zone sahéenne et sahélo-soudanienne, l'unité de production agricole rassemble plusieurs ménages, unis par des liens de parenté étroits, sous la direction d'un chef de famille. Dans ces unités, une partie des champs, appelés champs collectifs, est cultivée sous la direction du chef de famille, mais avec toute la main d'œuvre familiale, qui doit réserver des jours de travail pour ces tâches avec une mise en commun de certaines ressources. Souvent, on trouve aussi une autre catégorie de champs qui sont les champs individuels, pris sur le domaine foncier de la concession ou du ménage. Ceux-ci peuvent être cultivés par le chef de ménage lui-même, mais aussi par des femmes ou des jeunes hommes célibataires qui peuvent ainsi dégager des revenus propres pour faire face à leurs obligations. On a donc des unités qui ne se superposent que partiellement : unité de production, unité de résidence, unité de consommation (ou « cuisines ») (Ancey, 1979). L'unité de production elle-même est complexe et révèle plusieurs niveaux de décision avec des choix économiques spécifiques selon ces niveaux. Le modèle néoclassique unitaire qui fait l'hypothèse d'une centralisation des ressources au sein du ménage et d'une répartition égalitaire selon les besoins de chacun, est donc inopérant dans ces contextes. Il faut ainsi prendre en compte les aspirations distinctes dans le ménage selon le genre, l'âge et le statut, ainsi que les disparités de pouvoir déterminant la répartition des

ressources. Cela met en évidence l'importance des inégalités intra-familiales, et en particulier celles liées au genre, dans la répartition des ressources, ce qui a été souligné par Sen (1992) dans ses travaux sur les famines.

Il s'avère donc nécessaire d'entrer dans la boîte noire du « ménage », que trop d'économistes considèrent par commodité comme homogène. Les évolutions contemporaines de nombreuses populations rurales et urbaines plaident pour intégrer cette complexité : inégalités de genre et de statuts, diversification et multilocalisation (migration) des systèmes d'activités, etc. (De Haan et Zoomers, 2005). Il est impératif de comprendre les processus de décision au sein du ménage ou de la famille comprenant plusieurs ménages, les rapports de force qu'il recèle, les différences d'aspirations et de capacités d'action entre ses membres. Sur le plan méthodologique, ceci conduit à organiser le système d'information pour prendre en compte ces différents niveaux et leur articulation. Le fait que le ménage constitue généralement l'entité de référence des urgentistes et développeurs s'explique essentiellement par souci de simplification et d'homogénéisation des analyses et des pratiques. Il est toutefois nécessaire de ne pas considérer le ménage comme un tout homogène et comme la seule entité socialement pertinente.

Qu'est-ce que l'adversité, ensuite ? Elle se compose de trois types de chocs en interactions, tant *ex-ante* qu'*ex-post*, affectant tantôt l'ensemble des ménages d'un système social considéré, tantôt certains d'entre eux seulement (ou idiosyncratiques) : les chocs brutaux tout d'abord, ce qu'il est convenu d'appeler les « désastres » dans la littérature humanitaire (inondations, sécheresse, pillage, séisme, etc.) ; les chocs prolongés ensuite, l'ensemble des crises auxquelles peuvent être confrontés les ménages (crise économique, sociale, politico-militaire, alimentaire, écologique, climatique, etc.) ; les chocs diffus enfin, liés aux structures sociales, économiques et politiques (corruption, insécurité, instabilités et iniquités des marchés, défaillances du système sanitaire, etc.). Au-delà des limites de tout exercice typologique en la matière, l'essentiel à retenir est le caractère cumulatif de ces différents chocs, et le fait qu'ils influencent les pratiques des ménages, qu'ils se produisent ou restent de l'ordre du risque ressenti. Nous revenons plus loin sur ces deux points. *Les enjeux de la résilience*

Troisième question d'importance, qu'est-ce donc que cette capacité à faire face à l'adversité ? Cette question pose le problème des variables d'état, celles dont il faut suivre l'évolution pour savoir s'il y a, ou non, résilience. Pour définir les variables d'état, nous mobilisons l'approche des *livelihoods* : le ménage combine ses moyens d'existence, c'est-à-dire ses actifs (dont le réseau social) et son système d'activités, afin d'améliorer ou de maintenir les conditions d'existence de ses membres (*livelihood outcomes*). Plutôt que de passer par une approche à dires d'experts, par des variables normatives proches des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui se focalisent plus sur les conditions d'existence que sur les moyens d'existence, nous recourons à une approche en termes d'enjeux. Il s'agit d'identifier ce qui, aux yeux des populations, est l'enjeu principal ou les quelques enjeux principaux, à protéger en cas de choc et à reconstituer en priorité en suite à ce choc ; et ce qui, en conséquence, va déterminer leurs perceptions et guider leurs pratiques face à l'adversité, tant *ex-ante* qu'*ex-post*. La démarche peut donc être la suivante, relevant de « l'objectivité située » prônée en particulier par Sen (1993), en deux temps : tout d'abord, relever ce qui compte localement, ce qui doit être prioritairement préservé face à l'adversité ; ensuite, objectiver ces enjeux, c'est-à-dire comprendre pourquoi cela compte. Cette objectivation permet de ne pas retomber dans les travers d'une approche purement subjectiviste, dans laquelle on s'interdirait

d'interroger les préférences exprimées au sein des ménages. Elle permet aussi de faire le lien entre résilience et soutenabilité (voir infra).

Une telle démarche doit donc permettre de faire émerger une liste d'indicateurs à suivre en priorité, parmi la surabondance des indicateurs disponibles dans les enquêtes ménages. Cette liste peut être différente de ce que des experts auraient pu établir, mais elle peut aussi être assez proche. On verra ainsi généralement apparaître, comme éléments à préserver ou reconstituer en priorité, le cheptel pour les pasteurs, l'outillage et les semences pour les paysans, le filet ou la barque pour les pêcheurs, la santé des enfants, l'alimentation quotidienne, etc. ; ceci ouvrant la porte à d'intéressantes analyses comparatives (encadré 2). Mais, comme le souligne Hampshire *et al.* (2009), les objectifs des humanitaires (dont l'enjeu principal est de sauver des vies, en particulier celle des enfants) peuvent parfois se heurter aux enjeux mis en avant par les ménages et les groupes sociaux, focalisés sur la préservation des moyens d'existence et du mode de vie. Par ailleurs, les enjeux peuvent aussi se modifier (marquant l'impossible retour au *statu quo ante*) à la fois suite à l'adversité (une succession de chocs ou un « désastre » en particulier) et du fait précisément de cette intervention extérieure, dont la captation devient parfois un objectif central.

Encadré 2. Le « pastoralisme du cactus », un exemple d'enjeu dans l'Androy

L'Androy, dans le sud de Madagascar, constitue un système socio-écologique complexe comportant de nombreux composants, le climat aride, soumis à une forte variabilité, en étant un parmi d'autres. Les famines sont des marqueurs des crises de ce système agro-pastoral qui a été élaboré sur le long terme et les principaux enjeux se révèlent parfois brutalement lors de ces crises.

Ainsi, la série de famines qui frappa le Sud à la fin des années 1920 et au début des années 1930 montre bien l'importance du cactus pour le pastoralisme antandroy. De façon sans doute intentionnelle, un parasite du cactus, la cochenille fut introduite et disséminée dans le Sud malgache en 1924. En trois ans, la quasi-totalité des cactus était détruite, générant une catastrophe écologique majeure, dont les conséquences furent la crise de l'élevage et une série de famines, d'abord en 1928, puis en 1931. Il fallut plusieurs années pour créer et diffuser d'autres espèces résistantes à la cochenille et permettre ainsi au pastoralisme de reprendre son cours. Aujourd'hui encore le cactus, qui a gagné d'autres usages (notamment comme aliment de substitution durant les disettes), est un support fondamental de l'agro-pastoralisme antandroy (Bidou et Droy, 2009).

Les enjeux ainsi identifiés permettent de définir puis de renseigner les indicateurs qui permettront d'évaluer la résilience. Avec les usuelles questions méthodologiques : faut-il les agréger, en une seule note ou en plusieurs catégories de critères, en passant par la méthodologie des ensembles flous (qui revient à proposer une moyenne pondérée) ou toute autre approche statistique, multivariée ? Faut-il se contenter d'une présentation graphique de type toile d'araignée, la résilience étant ainsi mesurée par la superficie déduite de la position des différents indicateurs représentés ? Différentes expérimentations ont été menées en la matière (Alinovi *et al.*, 2009 ; Disaster resilience leadership academy, 2012 ; Lallau et Thibaut, 2009) et il ne ressort pas de méthode dominante, confirmant le caractère encore exploratoire d'une telle mesure. De ces diverses expérimentations, il émerge toutefois une nécessité, celle de suivre les indicateurs dans le temps, en trajectoire.

Les trajectoires de la résilience

Poursuivons notre questionnement : quand peut-on dire qu'un ménage est résilient ? Cette question du « quand » permet d'introduire la dimension temporelle de la résilience, qui peut être abordée à la fois comme un état observé quelque temps après un choc, et comme un

processus. Dans les deux cas, cela nécessite de mettre en évidence, d'une part, les résultats des pratiques des ménages, d'autre part, les trajectoires suivies par ces ménages. Cela peut conduire aussi à s'interroger sur l'existence de seuils rythmant ces trajectoires.

Etudier les pratiques des ménages

Face à l'adversité, les ménages ne restent bien évidemment pas passifs et inactifs. Il est donc important d'étudier les pratiques qu'ils adoptent, à la fois *ex-ante* et *ex-post*. Une telle étude n'est certes pas nouvelle, notamment dans la littérature sur le risque en agriculture (Eldin et Milleville, 1989). Ce qui l'est davantage, c'est d'évaluer les résultats de ces pratiques à l'aune des « enjeux » de résilience préalablement identifiés.

Tableau 1. Une typologie des pratiques des ménages face à l'adversité

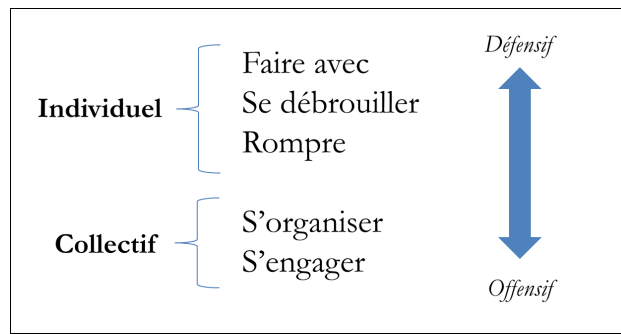
	<i>Ex ante</i>	<i>Ex-post</i>
<i>Pratiques défensives</i>	Sécurisation : assurance et dispersion	Ajustement : décapitalisation et restriction
<i>Pratiques offensives</i>	Évitement : investissement et spécialisation	Adaptation : débrouille et rupture

Source : les auteurs.

Elles peuvent se classer selon une double entrée (tableau 1) : une entrée temporelle, *ex-post* et *ex-ante*, avant et après les chocs ; une entrée selon la nature des pratiques, plutôt défensives, visant à préserver l'existant, ou plutôt offensives, visant à modifier cet existant. Le premier grand type se fonde sur la sécurisation des moyens d'existence du ménage, par le biais de pratiques d'assurance et de dispersion. Les pratiques d'assurance (ou de prévoyance) s'appuient sur la volonté, non pas de réduire les risques mais, dans la mesure du possible, de se prémunir contre leurs conséquences éventuelles, par l'épargne de précaution par exemple. Les pratiques de dispersion visent, sans modification majeure des systèmes d'activités, à répartir les risques dans le temps et dans l'espace. *Ex-ante* toujours les pratiques d'évitement sont destinées à combattre les risques, à éviter qu'ils ne se réalisent, en agissant directement ou indirectement sur leurs causes. Cette volonté offensive d'aller au-delà de l'existant induit elle-même ce qu'Eldin (1989) appelle un « risque secondaire », car tout investissement, toute spécialisation sont porteurs de risques.

Face au choc, les pratiques d'ajustement visent à préserver ce qui peut l'être aussi bien dans les moyens et conditions d'existence du ménage que dans le mode de vie des groupes auxquels ils appartiennent. Ces pratiques renvoient pour l'essentiel à la mobilisation des différentes dotations en capital, et à des diminutions de dépenses et de consommation. Les pratiques de débrouille et de rupture sont offensives dans le sens où, à l'inverse des stratégies de décapitalisation, elles visent une adaptation, c'est-à-dire une modification des comportements (prédation, etc.) et/ou des moyens d'existence (changement d'activités, exode, etc.), certes plus ou moins radicale. Il est à noter que le passage du défensif à l'offensif ne relève pas nécessairement d'un choix autonome. Ainsi, pour un pasteur, la rupture que constitue le renoncement à l'élevage et la recherche d'autres moyens d'existence relève souvent d'une adaptation à de fortes contraintes (surmortalité du troupeau, pillages, etc.). L'éviction du système agro-pastoral s'accompagne souvent d'une perte d'identité et d'un délitement des liens sociaux ; de même, ce passage n'induit pas nécessairement une plus grande résilience, car les risques d'échecs s'accroissent avec l'ampleur des ruptures engagées.

Tableau 2. Les pratiques du ménage, du fatalisme à l'engagement politique



Sources : les auteurs ; Lister (2004).

Il est aussi possible d'avoir une vision moins technique et plus politique de ces pratiques. Il s'agit alors d'ajouter aux actions individuelles les pratiques collectives, en un gradient qui va d'une acceptation fataliste de l'adversité à un engagement dans des mobilisations collectives (tableau 2), renvoyant à la question des capacités d'action du ménage (voir infra). Le « faire avec » combine une volonté de continuité des activités du ménage, un ajustement à la baisse de ses aspirations, une diversification défensive, des restrictions au sein du ménage, etc. La « débrouille » relève d'une adaptation au quotidien, tel le « mayélé » de Kinshasa qui permet de faire face à l'adversité sans en remettre en causes les causes structurelles, et en profitant de ce qui semble accessible à court terme (Lallau et Dumbi, 2007). La rupture allonge l'horizon temporel de l'adaptation, puisqu'elle induit changement d'activité dominante, de mode de vie, de lieu de résidence. Mais la capacité à affronter l'adversité passe aussi par une action collective, tantôt d'ordre technico-économique (s'organiser pour commercialiser, acheter, etc.), tantôt d'ordre politique (défendre des intérêts ou des droits partagés, lutter contre les causes structurelles de l'adversité). Qu'elles soient étudiées au travers d'un prisme technique ou politique, il faut ensuite évaluer l'impact de ces pratiques en termes de résilience. Cela peut s'avérer complexe car les pratiques offensives et défensives se combinent, rendant nécessaire un suivi des trajectoires des ménages.

Observer les trajectoires

Deux problèmes se posent lorsque l'on aborde la question de l'horizon temporel de la résilience et de son évaluation. Le premier relève du choix d'un délai pour l'observation des « variables enjeux ». Quel doit être l'horizon de récupération après un choc, ou de neutralisation d'un risque ? Le second problème tient au fait que les risques se renouvellent et se combinent (Eldin, 1989), que les chocs de différentes natures se succèdent et se cumulent, que la menace persiste et influence les pratiques après le choc lui-même ; c'est précisément ce qui caractérise la pauvreté, l'ampleur et la persistance de l'adversité vécue. Cela empêche souvent la mise en évidence de mécanismes simples de type « événement-réponse », sauf peut-être dans le cas de rares événements extrêmes (de type tsunami). L'idée d'une résilience comme processus complexe s'impose donc. Un processus qu'il est possible de penser, à l'échelle du ménage, en termes de trajectoire. Cela permet d'intégrer l'ensemble de l'adversité vécue, des réponses qui lui sont en continu apportées, des actions extérieures, et des évolutions induites des moyens d'existence. Cette notion de trajectoire a déjà été mobilisée dans de nombreux travaux sur les *livelihoods* (par exemple : Bagchi *et al.*, 1998 ; Frankenberger *et al.*, 2007).

Cette nécessité d'étudier les trajectoires des ménages a deux principales implications méthodologiques. En premier lieu, les trajectoires peuvent émerger par le biais d'enquêtes

qualitatives, via l'analyse des réseaux ou les récits de vie (Ungar, 2003). Les récits de vie permettent de reconstituer les histoires familiales et personnelles, d'apporter sur un échantillon restreint une grande richesse d'informations, dont la façon dont l'adversité passée influence encore les conditions d'existence et les pratiques actuelles d'un ménage (on parlera en économie de *path dependency*). Nombreux sont les travaux intégrant cette entrée historique et qualitative dans leur corpus méthodologique. Citons, parmi les travaux récents, les analyses de trajectoires menées par l'*Afghanistan Research and Evaluation Unit* (Pain, 2010), les travaux de l'IRAM sur les parcours des éleveurs sahéliens sur trois décennies (Bonnet et Guilbert, 2012), ceux de Cantoni et Lallau (2010) sur les pasteurs Turkana confrontés aux incertitudes climatiques et politiques, ou encore ceux de Bidou et Droy (2009) sur la construction temporelle des vulnérabilités à Madagascar.

En second lieu, les trajectoires peuvent non seulement être reconstituées *a posteriori*, mais aussi suivies en temps réel, de manière diachronique. Cela passe alors par des dispositifs d'observatoires, tels que ceux qui se sont développés ces dernières années dans divers pays africains (Dubois et Droy, 2001). Un observatoire est une structure autonome, pérenne, chargé d'observer l'évolution d'un phénomène, d'un système ou d'un espace et de collecter, d'analyser, de restituer (à un rythme rapide) des données et des connaissances, à destination des acteurs de ce système ou de publics ciblés. Les observatoires socio-économiques sont souvent pertinents pour l'analyse fine des inégalités (celles de genre en particulier) et des pratiques de gestion des risques (encadré 3). Citons le Réseau des observatoires ruraux à Madagascar (ROR), un système d'information original instauré en 1995 qui s'appuie principalement sur des enquêtes répétées annuellement auprès d'un échantillon de ménages, afin d'analyser l'impact des changements liés aux politiques économiques, aux variables socio-démographiques, ainsi que les conséquences des chocs climatiques, politiques ou sociaux sur les ménages ruraux (Droy *et al.*, 2001).

Encadré 3. Méthodologie d'un observatoire de la résilience

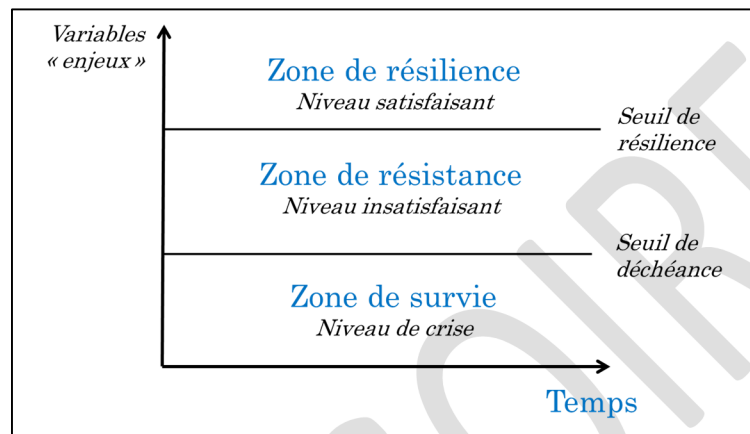
Les observatoires combinent généralement une pluralité de méthodologies. Le premier passage est évidemment le plus lourd, puisqu'il doit permettre de retracer la trajectoire du ménage jusqu'à ce moment, avec un focus particulier sur les conséquences de l'éventuelle crise présente. Les passages suivants sont plus légers, car il ne s'agit que de relever les évolutions de situations et de perceptions, et d'évaluer les effets des pratiques d'appui. Dans l'idéal d'un observatoire de la résilience, plusieurs modules d'enquête peuvent être envisagés, tous centrés sur les risques et chocs, leurs perceptions, les pratiques adoptées pour leur faire face, et les projets extérieurs visant à soutenir ces pratiques. Le module « chef de ménage » est le module essentiel, qui permet d'avoir une vision globale des moyens d'existence du ménage, de ses pratiques, de ses évolutions récentes, et d'avoir une bonne compréhension des perceptions de son chef (risques ressentis, aspirations, projets). On peut lui adjoindre quatre modules complémentaires : un module « appui extérieur » : pour évaluer les modalités de mise en œuvre et les effets propres des dispositifs d'appui ; un module « environnement » (état des marchés, des institutions) ; un module « genre », pour recueillir les perceptions des femmes sur la situation du ménage, alors que le chef de ménage est généralement l'homme ; un module « action collective » : pour percevoir les dynamiques collectives appuyant ou pas les pratiques individuelles.

Mettre des seuils en évidence

Raisonnement en termes de trajectoire ne doit pas laisser penser que les processus à l'œuvre sont linéaires. Se pose au contraire la question des discontinuités, des seuils en deçà ou en delà desquels les pratiques et processus changeraient de nature. Cette idée n'est certes pas nouvelle, on la retrouve dans les travaux des économistes sur les trappes de pauvreté et les

seuils d'actifs. On la retrouve aussi dans les pratiques des humanitaires, qui tentent de fonder leurs pratiques d'appui sur la détermination de deux seuils : un seuil de survie correspondant à l'apport calorique minimal (un peu augmenté pour tenir compte des autres consommations essentielles) ; et un seuil de protection des moyens d'existence, au-delà duquel on peut éviter des décapitalisations irréversibles. Intégrés à une méthodologie d'observation de la résilience, les seuils doivent avoir à la fois une dimension explicative (catégoriser les ménages, comprendre leurs pratiques) et une utilité normative (différencier et orienter l'appui).

Figure 1. Seuils de résilience et de déchéance



Il nous semble pertinent de construire deux seuils : un seuil de déchéance et un seuil de résilience (figure 1). La déchéance correspond à la notion de *destitution* que l'on trouve dans la littérature des *livelihoods* (Davies, 1996 ; Devereux, 2003). Elle n'est pas qu'économique (ne plus rien avoir, ne plus manger à sa faim, etc.), elle est aussi psychosociale et politique (ne plus « compter », avoir peur, être incapable de se projeter) (Harriss-White, 2002). C'est généralement le cumul et le renforcement mutuel de ces différentes formes de privations qui conduisent les ménages à des trajectoires de *destitution*. Une fois franchi ce seuil, le ménage se trouve pris au piège de la « zone de survie », au sein de laquelle dominent des dynamiques de cercles vicieux, les « variables enjeux » étant à des niveaux de crise : décapitalisations, activités à retour rapide mais faible, résignation, etc. Le ménage risque alors de subir des dégradations irréversibles de ses moyens d'existence et partant de ses conditions d'existence. Un tel seuil a ainsi d'importantes implications normatives, il justifie une intervention extérieure rapide et forte, de manière à éviter à court terme ces irréversibilités. Le seuil de résilience correspond lui à la situation à partir de laquelle le ménage peut initier une dynamique autonome d'amélioration de ses conditions d'existence, qui n'est pas remise en cause par le moindre aléa. Il se matérialise par des niveaux jugés satisfaisants des « variables enjeux », tels des niveaux de capitaux autorisant une dynamique d'accumulation, un système d'activités rémunérateur, des projets réalisables avec les moyens accessibles, etc. (Béné *et al.*, 2011). La difficulté pour l'analyste est là encore que c'est souvent la combinaison de ces divers éléments qui va permettre au ménage d'initier une trajectoire de résilience, de s'installer durablement dans la « zone de résilience ».

C'est entre ces deux seuils que l'incertitude quant à la capacité des ménages à affronter l'adversité est la plus importante. En deçà du seuil de déchéance, les mécanismes à l'œuvre sont assez prévisibles, ils sont ceux de la lutte pour la survie, et les ménages ont tendance à adopter des pratiques très proches. Au-delà du seuil de résilience là aussi, hormis en cas de choc très important, une amélioration des moyens et conditions d'existence va généralement s'observer, certes, par le biais de pratiques qui peuvent être différentes - c'est justement l'une des caractéristiques de cette zone de résilience, d'élargir le champ des possibles. Mais entre

ces deux seuils, les prévisions sont moins aisées, l'indétermination est beaucoup plus grande. Il manque un ou plusieurs éléments importants pour passer au-delà du seuil de résilience, mais la situation n'est pas suffisamment dégradée pour que priment les pratiques de survie. Domine alors ce que nous appelons la résistance, dominée par des niveaux jugés insatisfaisants des « variables enjeux », par des pratiques défensives de reconstitution des moyens d'existence.

On l'a dit, raisonner en termes de seuils permet d'orienter l'appui, en mettant en évidence les leviers (ou *leverage points*) qui permettent aux ménages de les franchir (Ager et Panter-Brick, 2013), ou en faisant ressortir statistiquement les facteurs de résilience et les facteurs de vulnérabilité (Rousseau, 2005). L'analyse des seuils a donc deux niveaux, le premier est statique, il conduit à distinguer deux valeurs seuils pour chaque enjeu identifié, le second est dynamique : il amène à étudier comment ses valeurs se combinent et comment elles passent, ou pas, d'un état à l'autre.

Résilience et soutenabilité : le ménage et après ?

Il est une autre question d'importance, souvent éludée : la résilience est-elle toujours une bonne chose ? Cette question implique d'aller à la fois en deçà et au-delà du ménage. En deçà, il s'agit d'interroger les relations intrafamiliales, et en particulier les inégalités liées au genre, et d'étudier les processus de détermination des « variables enjeux ». Au-delà, il faut s'atteler à l'agrégation mais aussi à l'interaction des pratiques des ménages. Ces deux aspects impliquent de relier résilience et soutenabilité. Au-delà toujours, il convient de se garder de toute vision trop idéalisée de la résilience des ménages, dont les capacités d'action peuvent être très limitées par des structures et des politiques adverses.

En deçà du ménage : les inégalités de genre au centre des débats

Dans la plupart des sociétés, les unités collectives restreintes, que nous appelons ici ménages par commodité, sont fondées sur une hiérarchie interne de statut, générant des inégalités intrafamiliales. Parmi celles-ci, les inégalités de genre sont les plus prégnantes. Le concept de genre repose sur l'analyse de la construction sociale des rôles entre hommes et femmes. L'approche par les *capabilités* offre un cadre bien adapté pour comprendre l'enchaînement des inégalités de genre (Droy, 2006). Les femmes, comme tous les autres individus de leur communauté, sont insérées dans un réseau de relations verticales, qui est lié à la place de leur lignage dans leur ethnie ou au statut-socioéconomique de leur famille dans la communauté. Mais, entrent aussi en jeu l'âge et le rang familial de leur époux, leur statut matrimonial (et le rang d'épouses en cas de polygamie) et souvent leur statut de mère. Tous ces éléments contribuent à la définition des droits et des obligations spécifiques des femmes.

Les inégalités de genre sont la conséquence des asymétries de droits entre hommes et femmes : ainsi, les droits d'accès à la terre et aux ressources sont souvent limités pour les femmes, leur liberté de circuler et de développer certaines activités est restreinte dans beaucoup de sociétés, leur liberté de choix souvent bridée, voire absente dans des domaines fondamentaux de leur vie que sont le mariage ou le contrôle des naissances, l'accès à la formation souvent plus difficile pour les filles que pour les garçons. Ainsi, on a souvent un effet à la fois *cumulatif*, c'est-à-dire que les inégalités de genre se superposent aux inégalités socio-économiques, mais aussi *amplificateur* : les inégalités de genre sont souvent (même s'il existe des exceptions) plus marquées dans les catégories sociales les plus défavorisés.

Cependant, dans cet espace contraint, les femmes développent des activités et des stratégies visant à préserver leurs propres enjeux, parfois différents de ceux du chef de ménage, notamment ceux liés à la préservation du bien-être de leurs jeunes enfants ou du maintien de certaines de leurs activités. Mais le déséquilibre du pouvoir dans les décisions prises au niveau des ménages lors de chocs importants, relègue les priorités des femmes derrière celles du chef de ménage, aggravant parfois les inégalités intrafamiliales. Les trajectoires de résilience sont marquées par ces spécificités liées au genre, comme cela a été analysé lors du cyclone Katrina aux États-Unis en 2005 (David et Enerson, 2012).

Au-delà du ménage : la résilience des uns contre celle des autres ?

Lier résilience et soutenabilité, c'est aussi aller au-delà du ménage, et aborder les problématiques de l'interaction sociale et de l'agrégation des pratiques et de leurs résultats (Lallau, 2010). Pour comprendre cela, considérons le cas, non singulier, des populations Turkana du Nord-Est du Kenya (Cantoni et Lallau, 2010). Ces populations affrontent une importante et durable adversité, faite d'insécurité, de prédatons, de crise climatique et d'appauvrissement des écosystèmes. Leurs pratiques permettent d'éclairer les liens complexes entre résilience et soutenabilité, sous deux aspects.

En premier lieu, plutôt que de parler de « bonne » ou de « mauvaise » résilience des ménages Turkana, il s'agit de savoir si les pratiques de certains ménages nuisent directement ou indirectement à d'autres. Auquel cas, s'il y a résilience, celle-ci n'est pas socialement soutenable. Considérons l'enjeu, essentiel localement, de la sauvegarde ou de la reconstitution du cheptel. Cela passe parfois par des pratiques de prédation : on pille le bétail du village voisin, de la communauté « ennemie », ou on se fait brigand, « coupeur de route » ; de telles pratiques permettent à certains d'initier des trajectoires de résilience, mais au prix d'une destruction des moyens d'existence de beaucoup d'autres. Cela passe aussi, moins radicalement, par une forme d'individualisation des pratiques foncières et de captation de l'espace disponible. Du fait de l'affaiblissement des liens sociaux lié à l'adversité vécue, la pratique de l'appropriation individuelle des parcelles se développe. Une famille qui a pu enclore une pâture et se l'approprier peut passer plus facilement une année sèche, alors qu'une famille qui dépend uniquement des zones communautaires doit transhumer ou migrer, c'est-à-dire affronter tous les risques que cela comporte pour le troupeau et ceux qui le surveillent, et renoncer à la mise en culture de certaines parcelles. Toutes les familles ont les mêmes enjeux, mais les pratiques des uns fragilisent celles des autres.

En second lieu, la disjonction entre résilience et soutenabilité se révèle aussi par effet d'agrégation. Ce qui est envisageable à l'échelle d'un ménage peut ne pas l'être à celle d'un territoire ou d'un groupe social. Précisons que la question complexe de la mesure de la résilience à différentes échelles et des interactions liées n'est pas abordée dans ce chapitre, et que nous réservons la notion de résilience à cette échelle du ménage. Les adaptations des ménages à l'adversité vécue induisent une modification du rapport au milieu naturel, liée au passage d'une vie nomade à une vie sédentaire, et donc de nouvelles contraintes dans la gestion intra-annuelle de l'espace. Ainsi, du fait de la sédentarité du troupeau et de sa concentration dans un espace plus réduit, la pression du pâturage augmente, ce qui, dans ces écosystèmes très fragiles, limite la régénération du couvert végétal et amplifie la tendance à la désertification. De la même façon, le développement d'activités de diversification accroît la pression sur des ressources naturelles déjà rares et dégradées. Tel le maraîchage qui induit une ponction importante sur la ressource en eau, et qui ne peut donc fonder des trajectoires de résilience généralisables à l'ensemble des ménages. Telle aussi la production de charbon, mise

en œuvre par de nombreux ménages sans gestion du couvert forestier existant, qui accroît fortement la dégradation de ce dernier, et hypothèque à terme les revenus tirés de ce charbonnage, et tout recrû forestier. Ce qui constitue une trajectoire de résilience pour quelques ménages ne peut ainsi que rarement devenir la trajectoire commune. Une même pratique (maraîchage, charbonnage, etc.) peut ainsi fonder des trajectoires de résilience si elle n'est mise en œuvre que par quelques ménages d'un territoire, et au contraire induire le maintien des logiques de résistance, voire de survie, si elle vient à se généraliser.

La vaine recherche du « ménage résilient »

Une critique majeure opposée à l'engouement actuel pour la résilience tient en son ancrage néolibéral, ou pour le moins son interprétation néolibérale (Reghezza-Zitt *et al.*, 2012). Elle conduirait à penser qu'un pauvre est toujours capable de s'en sortir, dès lors que l'on suscite la mobilisation de ses ressources internes. Elle conduirait aussi, en privilégiant le retour au *statu quo ante*, à ne pas interroger les structures et politiques existantes, et leurs inégalités. À l'échelle du ménage, cette critique incite à rejeter l'oxymore du « pauvre résilient », et à penser la résilience en termes de capacités d'action et de politique publique.

Raisonnement en termes de capacités d'action, ou *agency*, revient donc à réfuter le mythe d'un « pauvre résilient ». Ce mythe est proche des conceptions contemporaines de l'*empowerment* (Calvés, 2009) ou de l'usage très « dépolitisé » qui est souvent fait de l'approche des *livelihoods*, un usage critiqué notamment par Scoones (2009). L'impératif de considérer les marges de manœuvre réelles du ménage n'est certes pas nouveau dans les sciences sociales. Il renvoie en particulier aux analyses de l'*habitus* proposées par Bourdieu : il existe toujours des marges de manœuvre (ce qu'exprime le « sens pratique »), mais elles sont limitées par les structures économiques et sociales, qui restreignent le champ des possibles, non seulement subjectivement (auquel cas il suffirait d'une « conscientisation » pour mener le ménage à la résilience) mais aussi objectivement (Bottrel, 2009 ; Bowman, 2010). Cet impératif d'intégrer l'*agency* est de plus en plus défendu par les auteurs visant à opérationnaliser la résilience. Pain et Levine (2012) insistent ainsi sur la nécessité de ne pas étudier que les seuls actifs pour comprendre la trajectoire d'un ménage, mais aussi les changements dans l'adversité vécue, ses horizons temporels, et son degré de choix. Béné *et al.* (2012) considèrent que la résilience émerge de trois capacités et de leur combinaison, une capacité à neutraliser l'adversité, une capacité d'adaptation et une capacité de transformation. Pasteur (2010) l'évalue elle aussi comme une combinaison de capacités (à s'adapter, à gérer les risques, à se nourrir, à s'extraire de la pauvreté). Enfin, Lallau et Thibaut (2009) insistent sur l'importance de la capacité à se projeter comme critère essentiel de résilience ; il s'agit alors d'évaluer la capacité à aspirer à (en référence aux travaux d'Appadurai, 2004), c'est-à-dire à envisager et mettre en œuvre, une amélioration de sa situation.

Cette prise en compte de l'*agency* a deux implications. La première est méthodologique. Puisqu'elle est très importante dans la vie des ménages, comment l'intégrer dans le suivi de leurs trajectoires et l'évaluation de leur résilience ? L'approche en termes d'objectivité située prend ici tout son sens. Elle implique d'inclure dans les enquêtes des questions relatives à l'autonomie dans les prises de décisions, aux projets formulés pour l'exploitation et pour la famille, aux aspirations. Elle induit aussi, dans l'évaluation de la résilience, d'ajouter aux « variables enjeux » matérielles (consommation alimentaire, taille du cheptel, etc.) des variables d'ordre psychosocial, qui tantôt sont clairement identifiées par les ménages eux-mêmes (être dans une bonne situation, c'est souvent vécu comme être capable de faire ses choix de manière autonome, être respecté au sein de sa communauté, pouvoir faire confiance,

etc.), tantôt peuvent être mises en exergue par l'évaluateur. Variables technico-économiques et variables psychosociales doivent donc être combinées pour exprimer les enjeux de la résilience et rendre compte des trajectoires.

La seconde implication est politique. Sortir d'une conception jugée trop naïve de la résilience, c'est poser que cette dernière ne peut seulement être de nature endogène, provenant de la nature humaine ou de quelque solidarité locale ou communautaire. Elle peut, elle doit aussi, être le fruit de politiques pro-résilience, suscitant complexité et stabilité, et de la remise en cause de politiques destructrices de cette résilience des ménages. Comme par exemple l'encouragement actuel aux investissements fonciers à grande échelle, et aux spoliations qui les accompagnent, inévitablement (Lallau, 2012). En ce sens, la résilience doit aussi se penser en termes de mobilisations collectives et d'engagement politique, et non comme le seul fruit du hasard (Oxfam, 2013).

Conclusion

La résilience est souvent présentée comme une notion de synthèse, intégratrice (Grünewald et Warner, 2012), permettant en particulier de rationaliser l'intervention, de limiter les budgets de l'aide, et de faciliter le désengagement. Abordée à l'échelle du ménage, échelle usuelle des humanitaires, son usage nous semble au contraire porter une triple exigence. Une exigence conceptuelle tout d'abord, pour s'entendre précisément sur ce que l'on mesure, afin d'éviter le flou des concepts à la mode. Une exigence d'évaluation ensuite, qui implique la mise en œuvre des méthodologies – coûteuses – d'observatoires et d'évaluation d'impacts. Une exigence politique enfin, qui oblige à analyser les structures économiques et sociales et à concevoir les politiques publiques au prisme de cette notion. C'est à ce prix que la résilience pourra être autre chose qu'un nouveau mot-éponge des humanitaires et développeurs, qu'une nouvelle justification du désengagement et du système économique tel qu'il est. La résilience du ménage n'émerge pas, n'émergera pas, pas *ex-nihilo*.

Bibliographie

ADAMCZEWSKI A., HERTZOG T. et LALLAU B. (2012), « De l'attractivité à la non durabilité ? Essai sur les stratégies paysannes et pastorales au Lac Horo (Nord Mali) », *Économie rurale*, n° 330-331, juillet-septembre 2012, p.125-144.

AGER A. et PANTER-BRICK C., *Resilience: From conceptualization to effective intervention. Policy brief for Humanitarian and Development Agencies*, Yale University, 2013.

ALINOVI L., MANE E. et ROMANO D., *Measuring Household Resilience to Food Insecurity: Application to Palestinian Households*, s.l., FAO-Food Security Program, janvier 2009.

ANCEY, G., *Niveau de décision et fonctions objectifs en milieu rural africain*, AMIRA-Miméo, Paris, 1975..

APPADURAI A. « The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition », in V. Rao et M. Walton (dir.), *Culture and Public Action*, Stanford, Stanford University Press, 2004, p. 59-84.

BAGCHI D.K., BLAIKIE P., CAMERON J. *et al.*, « Conceptual and Methodological Challenges in the Study of Livelihoods Trajectories: Case Studies in Eastern India and Western Nepal », *Journal of International Development*, vol. 10, juin 1998, p. 453-468.

BAJOIT G., « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, vol. 29, n° 2., 1988, p. 325-345.

BENE C., EVANS L., MILLS D. *et al.*, « Testing resilience thinking in a poverty context: Experience from the Niger River basin », *Global Environmental Change*, vol. 21, 2011, p. 1173-1184.

BENE C., GODFREY WOOD R., NEWSHAM A. *et al.*, « Resilience: New Utopia or New Tyranny? Reflection about the Potentials and Limits of the Concept of Resilience in Relation to Vulnerability Reduction Programmes », *IDS Working Paper*, n° 405, septembre 2012.

BIDOU J.-E. et DROY I., « Décrire la construction temporelle des vulnérabilités : observatoires ruraux et analyse historique des moyens d'existence dans le sud malgache », in A. Peltier et S. Beccera, *Risques et environnement: recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.155-170.

BONNET B. et GUIBERT B., *Vulnérabilités et efforts d'adaptation des familles de pasteurs face aux crises récurrentes*, IRAM-ANR-ECLiS, 2012.

BOTTRELL D., « Understanding 'Marginal' Perspectives: Towards a Social Theory of Resilience », *Qualitative Social Work*, vol. 8, n° 3, 2009, p. 321-339.

BOUDREAU T. (dir.), *Practitioners' Guide to Household Economy Approach*, Regional Hunger and Vulnerability Programme-Save the Children-The Food Economy Group, février 2008.

BOWMAN D., « Sen and Bourdieu: understanding inequality », *Social Policy Working Paper*, n° 14, novembre 2010.

CALVES A.-E., « "Empowerment". Généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers-Monde*, n° 200, octobre-décembre 2009, p. 735-749.

CANTONI C. et LALLAU B., « La résilience des Turkana. Une communauté de pasteurs Kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques », *Développement Durable et Territoires*, vol. 1, n° 2, septembre 2010.

CARTER M.R. et BARRETT C.B., « The Economics of poverty traps and persistent poverty: An asset-based approach », *Journal of Development Studies*, vol. 42, n° 2, 2006, p.178-199.

CHAMBERS R. et CONWAY G.R., « Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century, *IDS Discussion Paper* », n° 296, décembre 1991.

CYRULNIK B., *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.

DAVIES S., *Adaptable Livelihoods: Coping with Food Insecurity in the Malian Sahel*, Londres, Macmillan Press, 1996.

DAVID E. et ENARSON E., *The Women of Katrina; How Gender, Race, and Class Matter in an American Disaster*, Nashville, Vanderbilt University Press, 2012.

DE HAAN L. et ZOOMERS A., Exploring the Frontier of Livelihoods Research, *Development and Change*, vol. 36, n° 1, 2005, p. 27-47.

DERCON S., « La vulnérabilité : une perspective microéconomique », *Revue d'économie du développement*, vol. 20, n° 4, 2006, p. 79-118.

DEVEREUX S., « Conceptualizing destitution », *IDS Working Paper*, n° 216, 2003.

DISASTER RESILIENCE LEADERSHIP ACADEMY, *Évaluation de l'aide humanitaire en Haïti sous l'angle de la résilience*, La Nouvelle-Orléans, Disaster Resilience Leadership Academy de l'Université de Tulane-Université d'État d'Haïti, 2012.

DROY I., « Quel apport de l'approche par les capacités pour l'analyse des inégalités de genre ? », in V. Reboud (dir.), *Amartya Sen. A development economist?*, Paris, AFD, 2006, p. 125-148.

- DROY I., RATOVOARINONY R. et ROUBAUD F., « Les observatoires ruraux à Madagascar. Une méthodologie originale pour le suivi des campagnes », *Stateco*, n° 95-96-97, 2001, p. 123-140.
- DUBOIS J.-L. et DROY I., « L'observatoire : un instrument pour le suivi de la pauvreté », *Document de travail*, Groupe d'Économie du Développement de l'Université Bordeaux IV, n° 59, 2001.
- ELDIN M., Du risque de sécheresse au risque de mauvaise récolte : un effort de clarification des concepts, in M. Eldin et P. Milleville (dir.), *Le risque en agriculture*, Paris, Orstom, 1989, p. 9-24.
- ELDIN M. et MILLEVILLE P. (dir.), *Le risque en agriculture*, Paris, Orstom, 1989.
- GASTELLU J.-M., « Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? », *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. 17, n° 1-2, 1980, p. 3-11.
- GIDDENS A., *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.
- GRÜNEWALD F. et WARNER J., « La résilience : concept porteur ou mot à la mode ? », *Humanitaires en mouvement*, n°10, septembre 2012.
- HAMPSHIRE K.R., PANTER-BRICK C., KILPATRICK K. *et al.*, « Saving lives, preserving livelihoods: Understanding risk, decision-making and child health in a food crisis », *Social Science & Medicine*, n° 68, 2009, p. 758-765.
- HARRISS-WHITE B., « A Note On Destitution », *QEH Working Paper Series*, Oxford University, n° 86, 2002.
- HEIJMANS A. (dir.), *Reaching Resilience. Manuel Resilience 2.0 pour les acteurs de l'aide et les décideurs dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et de la réduction de la pauvreté*, s.l., CARE Hollande-Université de Wageningen-Groupe URD, 2012.
- HIRSCHMANN A.O., *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris, Ouvrières, 1972.
- KOFFI J.M., « De quelle(s) résilience(s) parle-t-on ? », *Congrès des Études africaines en France. Recherches et débats : réinventer l'Afrique ?*, Université de Bordeaux, septembre 2010.
- LABORIT H., *Éloge de la fuite*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1976.
- LALLAU B., « Land grabbing versus investissements fonciers à grande échelle. Vers un « accaparement responsable ? », *L'homme et la société*, n° 183-184, juillet 2012, p. 15-34.
- LALLAU B. et DUMBI C., « L'éthique du mayélé. Les fins et les moyens de la "débrouille" dans la filière maraîchère de Kinshasa », *Mondes en Développement*, n° 137, mars 2007, p. 67-80.
- LALLAU B. et THIBAUT E., La résilience en débat : Quel devenir pour les agriculteurs en difficulté ?, *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, vol. 90, n° 1, 2009, p. 79-102.
- LISTER R., *Poverty*, Cambridge, Polity, 2004.
- LONG N., *Development Sociology: Actor Perspectives*, London, Routledge, 2001.
- LUTHAR S., « Resilience in Development: A Synthesis Across Five Decades », in D.J.C.D. Cicchetti, *Developmental Psychopathology: Risk, Disorder, and Adaptation*, New York, Wiley, 2006, p. 740-795.
- OXFAM, « Pas de hasard. Résilience et inégalités face au risque », *Note d'information*, n° 172, mai 2013.
- PAIN A., *Afghanistan Livelihood Trajectories. Evidence from Kandahar*, Afghanistan Research and Evaluation Unit, 2010.
- PAIN A. et LEVINE S., « A conceptual analysis of livelihoods and resilience: addressing the 'insecurity of agency' », *HPG Working Paper*, Humanitarian Policy group, november 2012.

- PASTEUR K., *From Vulnerability to Resilience (V2R): Guidelines for Analysis and Action to Build Community Resilience*, s.l., Practical Action Publishing, 2010.
- REGHEZZA-ZITT M., RUFAT S., DJAMENT-TRAN G., *et al.*, « What Resilience Is Not: Uses and Abuses », *Cybergeo: European Journal of Geography*, article 621, octobre 2012.
- ROUSSEAU S., *L'analyse de la vulnérabilité par l'approche des capacités : Le cas des villages ruraux de Madagascar*, Thèse de Doctorat, Université de Versailles Saint-Quentin-En Yvelines, 2005.
- RUTTER M., « L'enfant et la résilience », *Le Journal des psychologues*, n° 162, novembre, 1998.
- SCOONES I., « Livelihoods perspective and rural development ». *The Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n°1, 2009, p. 171-196.
- SEN A., *Inequality Reexamined*, s.l., Oxford University Press, 1992.
- SEN A., Positional objectivity, *Philosophy and Public Affairs*, vol. 22, 1993.
- THOMAS H., *Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. De l'usage et de la traduction de notions éponges en sciences de l'homme et de la vie*, Terra, coll. « Esquisses », février, 2008.
- TISSERON S., *La résilience*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 3785, 2007.
- UNGAR M., « Qualitative Contributions to Resilience Research », *Qualitative Social Work*, vol. 2, n° 1, 2003, p. 85-102.
- WERMER E. et SMITH R., *Overcoming the Odds. High Risk Children from Birth to Adulthood*, Ithaca-New York, Cornell University Press, 1992.